



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

CONVENTION DE DÉSENCLAVEMENT D'UNE
PARCELLE CR N° 123 - RUE DE SOUCHÉ -
PARTICIPATION FINANCIÈRE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

CONVENTION DE DÉSENCLAVEMENT D'UNE PARCELLE CR N°
123 - RUE DE SOUCHÉ - PARTICIPATION FINANCIÈRE

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort a réalisé, il y a 5 ans, un parking à l'angle de l'avenue de Paris et de la rue de Souché. Grâce à cet aménagement, l'arrière de la parcelle mitoyenne CR n° 133 peut être désenclavé et accessible en particulier aux véhicules légers moyennant la neutralisation d'un emplacement de stationnement dont le coût s'établit à 7000 €. Madame CHAMBERLIN, propriétaire de la parcelle CR n° 133 s'engage à verser cette somme au profit de la Ville en contrepartie de l'accès rendu possible à l'arrière de sa parcelle.

Cet accord fait l'objet d'une convention entre la Ville et l'intéressée.

La recette sera imputée au compte 77-711-775-2510.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le désenclavement de la parcelle CR n°23 rue de Souché ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention entre la Ville de Niort et Madame CHAMBERLIN se rapportant à cette affaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL